

6.8

Offres publiques

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Algoma Central Corporation

Dépôt de l'offre et de la note d'information du 10 novembre 2017 concernant l'offre publique de rachat de Algoma Central Corporation visant un maximum de 20 000 000 \$ de ses actions ordinaires, à un prix d'au moins 13,75 \$ et d'au plus 14,75 \$ chacune.

L'offre expire le 15 décembre 2017, à 23 h 59 (heure de Toronto) à moins qu'elle ne soit prolongée ou retirée.

Numéro de projet SEDAR : 2693498

Décision n°: 2017-FS-0137

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

Aucune information.